

Conférence de presse de François Mitterrand sur le plan d'aide en faveur des pays d'Europe de l'Est (18 novembre 1989)

Légende: Le 18 novembre 1989, lors d'une conférence de presse à Paris à l'issue d'une réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement des Douze, François Mitterrand, président de la République française et président en exercice du Conseil des ministres des Communautés européennes, détaille les modalités du plan d'aide économique en faveur des pays d'Europe de l'Est.

Source: La politique étrangère de la France. Textes et documents. dir. de publ. Rohou, Camille. Novembre-Décembre 1989. Paris: Ministère des Affaires étrangères-Service d'Information et de Presse.

Copyright: (c) La Documentation française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_de_francois_mitterrand_sur_le_plan_d_aide_en_faveur_des_pays_d_europe_de_l_est_18_novembre_1989-fr-3c901d20-a8be-41f7-8e50-57ce05f07059.html

Date de dernière mise à jour: 05/12/2012

Conférence de presse de M. le Président de la République à l'issue de la réunion informelle et du dîner des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Communauté économique européenne (18 novembre 1989)

Le Président - Nous venons de terminer nos travaux. Je vous remercie de votre présence. Je vous exposerai aussi rapidement que possible l'essentiel de ce qui a été dit au cours de cette réunion des membres du Conseil européen. Réunion informelle certes, indépendante de la réunion du Conseil européen des 8 et 9 décembre qui aura à se préoccuper des structures de la Communauté, et qui a abordé le problème actuel d'une très grande importance de l'évolution de l'Europe de l'Est. Avec ses répercussions aussi bien dans ces pays que dans le reste de l'Europe et du monde.

D'abord les participants à cette réunion ont tenu à exprimer leur sentiment de joie devant cette nouvelle marche en avant de la liberté. Avant tout autre commentaire politique et toute appréciation, l'essentiel était là. Et dans la logique de cette façon de sentir et d'agir, la Communauté veut multiplier ses encouragements aux mouvements de réformes partout en Europe qui accéléreront le déclin des totalitaristes.

De ce point de vue, nous pensons que l'existence même de la Communauté des Douze a servi de référence pour les espérances à l'Est et souvent de stimulant et qu'en ce sens l'existence d'une Communauté forte, bien structurée, décidée à aller de l'avant est un facteur même de réussite pour la réforme vers la liberté. Bref, nous avons constaté pour l'apprécier ce binôme indissociable que constituent d'une part l'évolution à l'Est et d'autre part, l'intégration à l'Ouest.

Plus l'Europe bouge, là où elle devait bouger, plus la Communauté doit se raffermir et, quand c'est nécessaire, accélérer l'allure. Ce faisant et ce disant, nous n'avons pas oublié pour autant les obligations souscrites par la Communauté à l'égard de beaucoup d'autres pays que l'on appellera si vous le voulez bien, d'un terme général, les pays tiers, les autres pays.

[...]

Bref, nous nous déclarons prêts à coopérer à tout ce qui pourra permettre le redressement des pays de l'Est qui traversent une crise, crise économique parfois dramatique, et les évolutions politiques dont nous venons de parler. Nous sommes prêts à coopérer, à contribuer par tous nos moyens à cette restauration et à cette instauration d'une économie saine. Bien entendu, c'est une condition sine qua non, d'un retour vérifié à la démocratie par le respect des droits de l'homme et par la mise en place partout d'élections, libres et secrètes. Les choses sont liées.

Nous avons pu traiter particulièrement de la Pologne et de la Hongrie, qui sont les deux pays qui se sont le plus avancés sur ce terrain et qui ont déjà apporté la preuve de leurs dispositions, de l'orientation choisie. Une série de mesures concrètes ont été examinées à l'égard de ces pays. Nous avons rappelé au passage que la condition de l'action de 24 pays avait été confiée lors du Sommet des pays industrialisés dit de l'Arche au président de la Commission européenne. Une réunion se tiendra qui devrait être décisive le 13 décembre, mais déjà des aides alimentaires, des investissements, des aides à la formation et des mesures pour l'environnement ont été décidées.

Tout passe pour la Pologne et la Hongrie par un accord initial avec le FMI. C'est pourquoi il convient que cette institution agisse vite. Elle agira vite ou d'autant plus vite que les deux pays en question s'y prêteront. Les instances de la Communauté insisteront auprès du FMI pour que, avant la fin de l'année 1989, ces accords soient définis. De la même façon a été non seulement prévue mais déjà réalisée la mise en place d'un fonds de stabilisation pour la Pologne. Vous savez que le projet est d'un milliard de dollars. Il y a aussi un crédit-relais pour la Hongrie pour la même somme. Ce sont des décisions qui peuvent être considérées comme acquises par les pays dont je vous parle.

D'une façon encore particulière, nous avons parlé de la RDA, de l'Allemagne de l'Est à qui s'appliquait, en particulier, l'évolution attendue et nécessaire vers des formes démocratiques de fonctionnement politique qui conditionnent la plupart des décisions du type de celles que je viens d'indiquer pour les autres pays.

Pendant comme il convient d'aller à l'urgence, les accords de commerce sont en train et seront sans doute communiqués dès qu'ils auront été engagés au cours des semaines prochaines.

[...]

Pour l'ensemble de l'Europe de l'Est, un mandat a été donné à ce que l'on appelle « la troïka » - vous voyez comme la contagion par les termes traverse les frontières ou les blocs - « troïka » composée du Président en exercice de la Communauté, en l'occurrence le Président de la République française, de son prochain successeur, à la date du 1^{er} janvier 1990, c'est-à-dire M. le chef du Gouvernement d'Irlande, M. Haughey, qui se trouve à ma droite, et de M. Gonzalez, président du Conseil des ministres espagnol, qui assumait la présidence dans les six premiers mois de cette année. Puis un glissement s'opérera à partir du 1^{er} janvier, M. Haughey assurera la présidence, je serai encore là, et arrivera M. Andreotti, président du Conseil des ministres italien, et ainsi de suite... C'est donc cette « troïka » qui a reçu mandat en même temps que la présidence de la Commission européenne pour mener à bien un certain nombre d'opérations, pour les étudier et donc consulter le Conseil européen sans doute de Strasbourg. Je vais vous en citer quelques-unes.

Un projet de banque pour le développement et la modernisation de l'Europe de l'Est. De même, une Fondation européenne pour la formation des cadres de tous ces pays. L'ouverture des programmes communs déjà existants de la Communauté pour tout ce qui touche à l'éducation et la formation. La liste de ces programmes est déjà longue, vous vous souviendrez certainement d'Erasmus, de Comet, de Lingua, de bien d'autres... et même, le cas échéant, dans certains domaines, de la technologie. L'ensemble de ces programmes serait donc ouvert, c'est l'étude qui va être conduite pendant les jours et les semaines qui viennent aux pays de l'Est.

Au demeurant, plusieurs des intervenants ont estimé, dans l'acquiescement général, que si les choses se déroulaient de cette manière, un certain nombre d'institutions internationales pourraient être ouvertes aux pays qui n'en font pas partie aujourd'hui et qui auraient, naturellement, fait la preuve de leur démarche vers un système démocratique au point de penser que certains de ces pays pourraient y adhérer. Mais il appartiendra à ces institutions d'en décider, au Conseil de l'Europe par exemple, ou que ceux qui n'y sont pas puissent pénétrer dans le GATT, au moins au titre d'observateur. Nous avons cherché à lancer des ponts qui permettent sur tous les plans que je viens de citer d'associer les pays de l'Est, les pays de la Communauté ainsi que quelques autres, dans une démarche commune de grande envergure et de coopération mutuelle.

Si je voulais résumer les sentiments que j'éprouve au moment où s'achève cette très importante conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté, ce serait par les deux mots unité, solidarité.

Solidarité avec toute l'Europe, car nous attendons toute l'Europe au rendez-vous de la démocratie. Quand on pense aux prévisions, parfois même aux prophéties, très répandues selon lesquelles les démocraties n'étaient pas en mesure, en raison de la discussion permanente, des institutions un peu lentes, de résister à la puissance des totalitaristes, alors qu'on observe, non seulement en Europe mais dans d'autres parties du monde, que ce sont finalement les démocraties qui aujourd'hui cristallisent l'espérance des peuples.

Solidarité en Europe et unité, ce qui veut dire structure au sein de la Communauté, et demain, pourquoi pas avec ceux qui se sentiront en mesure de s'associer intégralement aux disciplines que nous nous imposons. Voilà, Mesdames et Messieurs, un résumé aussi bref que possible mais beaucoup de choses ont été dites.

Q - Monsieur le Président, vous aurez discuté ce soir avec onze de vos collègues de l'avenir de l'Europe. D'après ce que vous savez, pourquoi l'Europe a-t-elle été si surprise des changements qui sont arrivés si rapidement à l'Est et comment voyez-vous l'an 2000. Est-ce la fin des guerres, est-ce le désarmement, est-ce la fin de l'affrontement est-ouest, est-ce la fin de la famine dans le monde ?

R - C'est une question très très générale et je suis flatté que vous me preniez pour un devin, après en avoir douté, puisque vous avez demandé pourquoi l'Europe (mais c'est vous qui le dites) avait été si surprise ! Beaucoup d'entre nous avaient de quoi pressentir l'évolution des événements. Il faut dire qu'ils sont allés très vite, mais depuis qu'ils ont commencé à s'opérer, en Pologne nous n'avons pas été les derniers à rencontrer

les dirigeants de ce pays qui a amorcé l'évolution. En Hongrie, le contact a été constamment maintenu, aucun temps n'a été perdu. En République démocratique allemande, nous ne sommes qu'au début du processus, le mur est tombé il n'y a que quelques jours, vous êtes bien pressé... si l'Histoire allait toujours aussi vite entre un événement et la délibération de ceux qui ont la charge démocratique de conduire leur pays ! Vous observerez que le délai est très court. Nous sommes aujourd'hui le samedi 18 novembre donc c'est un déroulement ultra rapide, peut-être auriez-vous voulu que nous tenions notre réunion avant qu'il ne se produise ?

Q - Si on peut être plus terre à terre, Monsieur le Président, vous avez parlé d'un effort financier, important pour les pays de l'Europe de l'Est qui se démocratisent.

Vous avez parlé d'une banque d'investissement européenne, est-ce qu'on a déjà un ordre de grandeur des crédits qu'une telle banque pourrait accorder chaque année, et est-ce que ces nouveaux engagements pour certains pays, et pour la France en particulier, sont compatibles avec d'anciens engagements que nous avons pris avec des pays amis en voie de développement, à revenus intermédiaires, etc. ?

R - Nous le pensons puisque nous l'avons proposé. Je l'ai moi-même proposé à mes partenaires, compte tenu de l'important effort qu'accomplit la France dans ce domaine puisqu'elle est, comme vous le savez, le premier de tous les pays industrialisés à fournir une aide bilatérale et multilatérale avant même ses partenaires les plus avancés. Pardonnez-moi de parler au nom de la France, puisqu'on me pose cette question. Je m'exprime pourtant au nom de la Communauté, mais enfin je vous dis juste un mot. Nous sommes intervenus en Pologne très rapidement et notre aide est jugée conséquente par les dirigeants de ce pays. C'est vrai que nous avons encore apporté avec les accords de Lomé de nouvelles contributions. Si nous l'avons proposé en sachant très bien l'effort que cela exige de nous, c'est que nous estimons cela possible et nécessaire. Mais la décision prise, étant donné le caractère informel de cette réunion qui n'avait pas a priori d'ordre du jour, sauf celui que dictent les événements, c'est de confier à l'organisme que je vous ai cité, la présidence sous forme de la troïka de la Communauté et la présidence de la Commission, le soin de mettre au net l'ensemble des propositions qui permettront à cette banque de voir le jour, et donc de définir ses procédures, les montants, etc. Inutile de faire cette banque si elle ne devait pas reposer sur des moyens très importants.

[...]

Q - Vous avez clairement indiqué les conditions de la coopération, c'est-à-dire le retour à la démocratie et le respect des droits de l'homme. Est-ce que cela veut dire que l'Europe conditionne son aide à un retour à l'économie de marché dans les pays de l'Est ?

R - Pourquoi ? Vous confondez démocratie et économie de marché... Cela se discute. C'est un très beau sujet de thèse mais enfin ce n'est pas forcément établi. Nous avons parlé des totalitarismes, nous n'avons pas parlé du communisme. Libre à chacun, bien entendu, d'établir le lien entre ces deux termes. Mais nous ne nous interdisons pas de traiter avec les pays communistes. Nous voulons simplement que ces pays évoluent. Qu'est-ce qui restera du communisme ? Cela est l'objet des futurs historiens. Ce qui est vrai, c'est que la démocratie existe et cette démocratie peut être libérale, peut être socialiste c'est d'ailleurs pour cela qu'on l'appelle démocratie, c'est qu'elle peut changer de direction, elle peut pratiquer l'alternance. D'ailleurs c'est ce qu'elle fait généralement. Alors je ne vois pas très bien pourquoi ces pays seraient obligés de choisir à l'avance leur parti ou leur position à l'intérieur de la future démocratie à laquelle ils aspirent. Pour l'instant, ils ont l'esprit plus simple que cela. Leur espérance et leur volonté qu'ils viennent de démontrer, c'est d'acquiescer ce que j'ai appelé les droits de l'homme et en particulier le droit de voter, de choisir leurs représentants librement et secrètement. C'est le b-a-ba de la démocratie. A partir de là, que chacun choisisse. On est ici, social-démocrate ; on est là socialiste d'une autre manière, là-bas on est travailliste ou conservateur, ici on est conservateur ou libéral, démocrate-chrétien : la liste est longue. Mais c'est bien cela le privilège des démocraties que de permettre au peuple de choisir la manière dont ils entendent être gouvernés et de quelle manière ils entendent conduire leur destin. Donc, je ne pose pas en terme antinomique et comme vous le faites à l'instant le devenir de ces pays qui ne sont condamnés à rien du tout, sinon à retrouver la liberté, la liberté de choix.

[...]

Q - Pouvez-vous nous dire si le projet de banque s'inscrit dans un contexte européen ou bien dans celui du groupe de 24 ?

R - Le projet à propos duquel cette troïka et la présidence de la Commission ont reçu mandat, c'est un projet d'élaboration d'une banque de développement et de modernisation pour l'Europe de l'Est. Voilà c'est clair. Mais cela s'ajoute aux efforts qui ont commencé d'être accomplis par les 24 dans le cadre de la mission confiée à la Commission et à son président au mois de juillet dernier. Les choses sont parfaitement complémentaires, elles ne sont pas contradictoires.

[...]

Q - Est-ce que la troïka se déplacera prochainement dans les pays de l'Est ?

R - Vous savez que la troïka est représentée par le Conseil des ministres. Et le président de la Commission s'est déplacé il y a si peu de temps qu'il en revient tout juste. M. Roland Dumas et M. Jacques Delors sont rentrés en fin d'après-midi de Pologne après être passés hier en Hongrie. Ils ont donc déjà accompli ces déplacements, ils ne sont sans doute pas au bout de leur peine. Il est probable qu'ils feront d'autres voyages du même genre et qu'ils devront retourner aux mêmes endroits puisque les affaires sont toujours lentes à venir.

Q - Mais est-ce que vous, vous irez ?

R - Pour l'instant, ce sont les ministres qui ont fait ce travail. Si on le juge nécessaire pour une action qui sortirait du cadre de la compétence directe de ces ministres et si cette action doit être conduite par les chefs d'Etat et de Gouvernement, nous le ferons. C'est tout à fait possible d'ici la fin de l'année mais c'est possible aussi l'année prochaine. Je crois même pouvoir vous dire qu'il y aura certainement des déplacements de ce genre. Enfin, il n'en est pas de prévu dans les quinze jours qui viennent.

[...]

Q - Monsieur le Président, dans ce plan financier d'aide de la Communauté économique européenne aux pays de l'Est, est-ce que l'Allemagne fédérale aura une place à part, un rôle à part, étant donné ses liens privilégiés avec la République démocratique allemande ou elle agira comme un membre comme les autres de la Communauté ?

R - Chaque pays a déjà pris des initiatives et des dispositions. La France l'a fait pour son compte déjà. Je l'ai annoncé à Strasbourg il y a quelque temps. L'Allemagne elle-même, bien d'autres pays encore, l'Italie, etc. Donc, chaque pays assume sa responsabilité. Mais nous voulons autant que possible coordonner. Cela n'est pas exclusif des aides particulières que pourrait apporter tel ou tel pays selon son choix.

[...]

Q - Monsieur le Président, on parle maintenant d'une banque avec des investissements, c'est-à-dire donc de nouveaux crédits et aussi de nouveaux emprunts. Mais déjà aujourd'hui, vous avez une situation où ces pays sont presque des captifs dans leur endettement assez vaste, assez large, très grands. Est-ce qu'on a parlé parmi les Douze de quitter, d'annuler dans sa totalité ou partiellement la dette de ces pays ?

R - Parmi les éléments importants de la situation polonaise, il y a le problème du rééchelonnement de la dette naturellement. Il y a d'ailleurs déjà un certain nombre de pays qui ont décidé de ne pas réclamer leur créance avant plusieurs années. Je crois que c'est une initiative également de l'Union soviétique avant 1995. Nous-mêmes, pour ce qui concerne la France - je vous dis ce que je connais, mais beaucoup d'autres pays ont fait pareil - nous avons rééchelonné sept milliards de francs, etc. Oui, il en était question.

Q - *Est-ce que cette nouvelle banque européenne, est-européenne, sera ouverte à l'Union soviétique ?*

R - Elle sera ouverte à tous ceux qui voudront bien contribuer. J'ai l'impression que les bonnes volontés, les participations aux prises de capital seront les bienvenues, quelles qu'elles soient. Maintenant, comme c'est un mandat que j'ai reçu collectivement, en compagnie des trois autres personnes qui sont ici, et que l'on n'a pas encore eu le temps de se réunir avant de venir vous voir, ni de communiquer - on le fera au cours des prochaines semaines et que l'on n'en a pas rendu compte à la Communauté, je ne veux pas vous en dire plus.

[...]

Q - *Monsieur le Président, dans cet important tour d'horizon que vous avez fait avec tous les chefs d'Etat et les chefs de Gouvernement, ainsi que les ministres des Affaires étrangères sur l'Europe de l'Est, avez-vous parlé des graves problèmes posés par la Roumanie ?*

R - Comme nous avons parlé de la démocratie, il me semble que nous n'avons pas lieu de parler de la Roumanie. Nous avons simplement le souci de contribuer et de coopérer avec ceux qui font une part du chemin, vers la liberté. Tel n'est pas le cas pour l'instant pour la Roumanie.

[...]

Q - *Je voudrais revenir à l'Allemagne de l'Est. Vous avez parlé d'accord commercial. L'accord commercial est la forme d'accord la plus élémentaire que la Communauté puisse passer avec un pays tiers. Est-il possible d'aller au-delà d'un accord commercial avec l'Allemagne de l'Est ? On a parlé d'accord d'association notamment ?*

R - J'ai le sentiment que non. Pour dépasser les accords de commerce, dont l'urgence peut être évidente, au moins faudrait-il que soit affirmée la volonté des dirigeants de ce pays de poursuivre le processus démocratique pour aller vers des élections libres et secrètes, au moins faudrait-il qu'un signe soit donné, qu'un engagement soit pris. Si j'ai parlé du commerce, c'est pour montrer aussi qu'il y avait des limites à l'intervention de la Communauté à l'heure où je parle. Mais c'est une situation essentiellement évolutive. Peut-être dans quelques heures, ou dans quelques jours, pourrais-je vous répondre autrement, ce que je souhaite. Car la République démocratique allemande se trouve dans le cas de ceux dont nous parlons. Elle est destinée à recevoir toutes les coopérations de la Communauté, dès lors que les conditions fondamentales sont remplies.